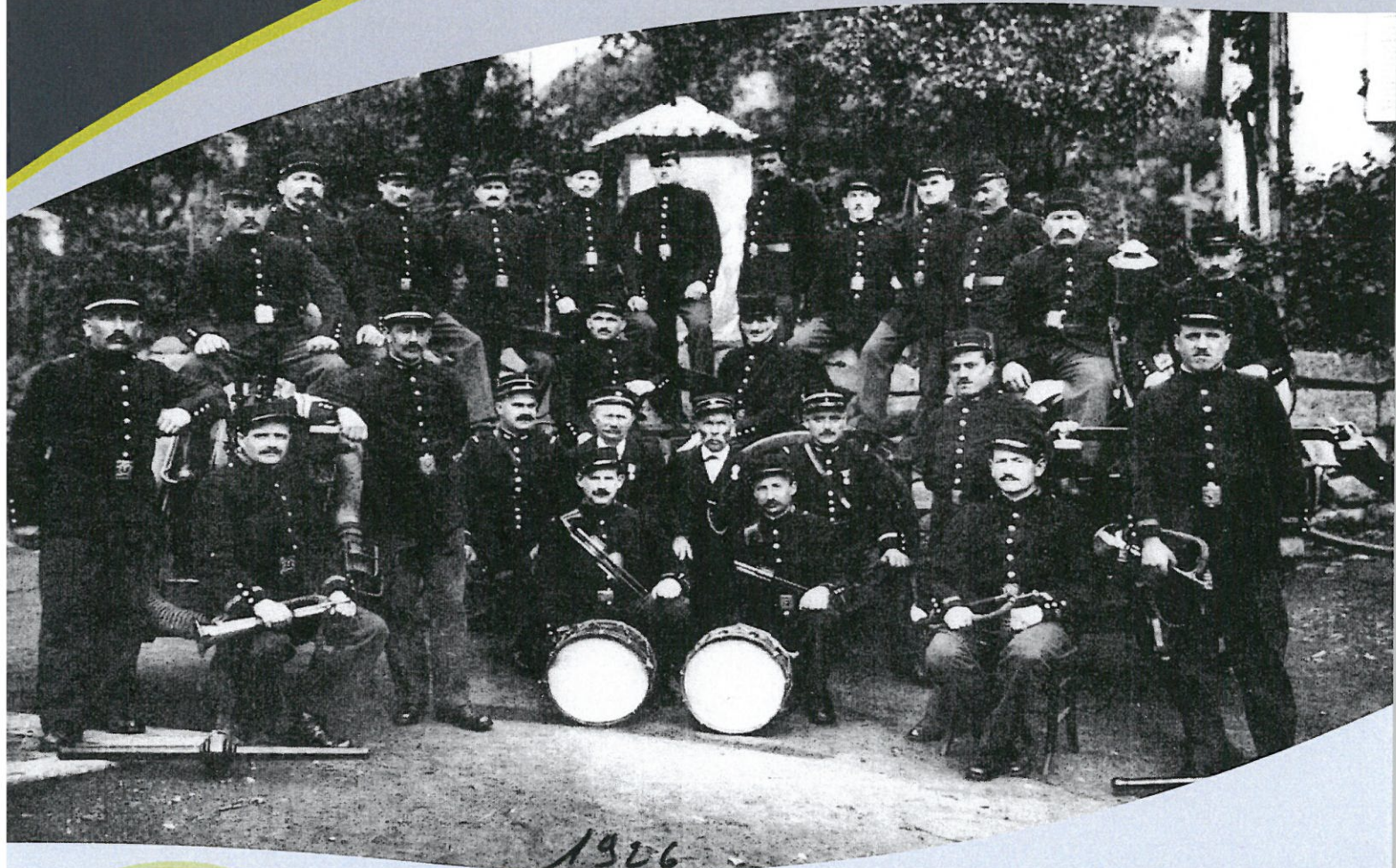


Mitzach infos

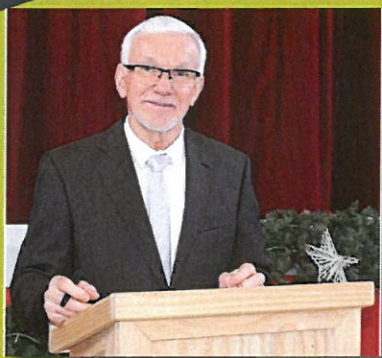
S'Dorf Blätt

Bulletin N°19 JANVIER 2018



- Edito
- La vie communale
- La vie du village
- Spécial Pompiers
- La parole aux associations
- Etat civil

p/2
p/3
p/3/4
p/5-8
p/10
p/11



Mesdames, Messieurs,
Chers Citoyens,

Au cours de l'année à venir, le Plan d'Occupation des Sols (POS) sera remplacé par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

L'actuel POS a été approuvé le 6 mai 1999. Il est applicable depuis, pour la définition des différents zonages des terrains (constructibles, agricoles, naturels). Les permis de construire étaient aussi délivrés selon les règlements du POS. La modification engagée du POS est obligatoire de par la loi.

Le nouveau PLUI sera applicable pour :

- la nouvelle définition du zonage des terrains,
- la réglementation pour l'attribution des permis de construire,
- l'aménagement architectural et environnemental des nouvelles zones de construction ,
- la gestion de l'habitat ancien, afin de préserver le caractère des habitations rurales spécifiques de nos villages.

Ce document prendra en compte les recommandations de la loi GRENELLE, notamment en terme de consommation des terres.

Edito

La révision du POS a été engagée depuis plus de quatre ans. De très nombreuses réunions de travail ont réuni les conseillers municipaux de toutes les communes, ainsi que les représentants du monde agricole afin de mener les réflexions nécessaires pour définir ce nouveau PLUI.

A ce jour, le PLUI a été arrêté au niveau de la Communauté des Communes de Saint-Amarin. Il est en cours de contrôle auprès des services de l'état. Il fera l'objet d'une enquête publique dans chaque mairie de la Communauté des Communes. Une communication sera faite auprès de toute la population pour indiquer les dates de l'enquête publique.

Le nouveau PLUI devrait être applicable d'ici l'automne prochain.

A présent, je vous souhaite une bonne santé, du bonheur et de la joie de vivre.

Que les présidents d'associations, toutes les personnes engagées pour le bien public gardent leur fibre qui les anime pour assurer le lien social dans le village et faire rayonner la fraternité.

Votre Maire
Bernard FRANCK



L'équipe de rédaction vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 6 octobre 2017

- La société Mura Roger Sarl a acheté du mélèze sec sur pied sur du terrain communal. Le volume représente 2m³ et M. le Maire propose un prix de 60 € par m³, les frais d'exploitation et de débardage étant pris en charge directement par l'acheteur. Le conseil accepte ce prix.
- Le conseil approuve l'adhésion au Syndicat d'électricité et de gaz de la ville de Héringue pour l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10.5 hectares.
- M. le Maire présente le rapport d'activité 2016 du Service d'élimination des déchets ainsi que celui de la Commission eau et assainissement (collectif et non collectif). Ces 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.
- M. le Maire présente un bilan succinct et complet de toutes les actions menées en 2016 au sein de la Communauté de Communes. Le rapport complet est disponible en mairie. M. le Maire rappelle aux conseillers que l'inauguration du site d'activités de Malmerspach aura lieu le 14 octobre.
- La SCEA Ferme du Grünholz, dans le cadre de son projet de développement, sollicite la commune pour l'achat de terrain pour la construction d'une auberge à proximité de l'exploitation. Après avoir exposé le projet de construction et demandé que le prix de vente du terrain soit fixé à 2500 €, Monsieur Michel Erny, membre du Conseil municipal et gérant de la SCEA quitte la salle de séance. Le niveau de prix est motivé par le fait que :
 - o Le terrain est nu, entièrement dépourvu d'une alimentation en eau et d'un système d'assainissement.
 - o Le bâtiment ne sera pas prévu pour de l'hébergement mais uniquement pour de la restauration.
 - o La commune apporte son soutien à un projet économique important.Le montant de la vente (5 x 2 500 €) 12 500 € n'oblige pas une évaluation des Domaines. Néanmoins, afin d'éviter tout conflit

d'intérêt (le demandeur étant membre du Conseil municipal), la commune sollicite impérativement une évaluation du service des Domaines. Le prix de vente sera fixé après cette expertise. M. Erny regagne sa place.

- M. Knibiely a demandé le concours de la Chambre d'Agriculture pour la constitution d'une demande de permis de construire, dans le cadre de la régularisation de son bâtiment actuel. Le conseil municipal, en date du 6 octobre 2017, autorise M. Knibiely à construire son bâtiment agricole sur le terrain communal cadastré section 14, parcelle 10. Une convention définira les droits et les devoirs entre la commune de Mitzach et l'exploitant M. Knibiely. Le traitement des déjections animales sera particulièrement à surveiller afin d'éviter toute pollution du cours d'eau qui se trouve en contrebas du bâtiment agricole.
- La dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers de Mitzach a été notifiée par un arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2017. Afin de se doter de moyens humains disponibles en cas de sinistres, la commune a décidé de créer une Unité d'Appui de Sécurité Civile (UASC).
- Les travaux pour la réhabilitation de l'éclairage public sont terminés après la suppression des derniers poteaux téléphoniques. Les demandes de subventions (19 000 € en provenance de la Région et 14 000 € en provenance de l'état) seront engagées.
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal entre dans la phase finale d'élaboration. Trois réunions publiques sont programmées au sein de l'intercommunalité au cours du mois d'octobre.
- Les travaux prévus dans le cadre du projet d'amélioration pastorale ont été engagés en cours d'année. Ces travaux vont se poursuivre en 2018 et 2019, notamment le défrichage mécanique. Des lots de bois sur ces pâturages ont été attribués aux demandeurs.

La vie du village



Nos écoles : Noël ailleurs

Noël au Sénégal.

Le Sénégal est un pays d'Afrique où il fait très chaud. Les sénégalais fêtent tous Noël. Ils décorent les baobabs et des faux sapins. Les enfants reçoivent des cadeaux et toute la famille mange ensemble.

Noël aux Etats-Unis 1.

Tout commence à Thanksgiving : le samedi suivant, une parade spectaculaire s'organise à New-York. Toute la famille participe à la décoration de la maison et du

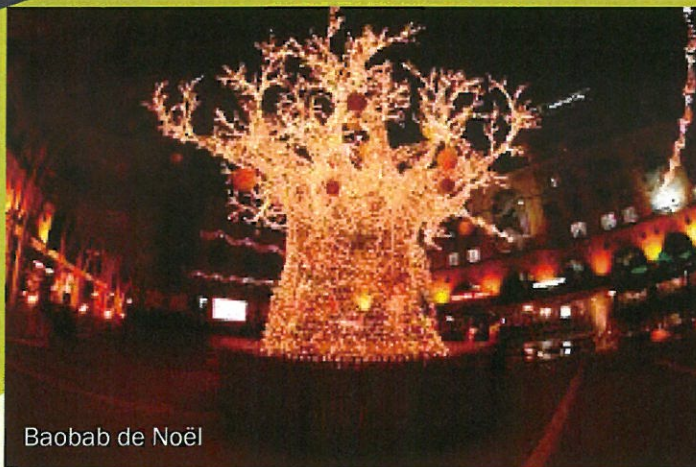
sapin. Ils accrochent des grandes chaussettes aux cheminées afin qu'on y dépose les cadeaux.

A Noël, les enfants vont chanter dans les rues.

Pour le repas, comme la dinde est mangée à Thanksgiving, certaines familles mangent une pièce de bœuf pour Noël.

A la Maison Blanche, on déguste le gâteau du Président. C'est une recette vieille de plus de 2 siècles qui remonte à Abraham Lincoln.

Même si les habitudes sont variées, partout les maîtresses de maison préparent le traditionnel « Egg Nog » (lait de poule épais



Baobab de Noël

à la cannelle et parfumé au rhum) que l'on offre à tous les invités pour leur souhaiter la bienvenue et surtout bonne chance.

Noël aux Etats-Unis 2.

J'ai choisi de vous parler de Noël aux Etats -Unis car ma cousine est partie là-bas pour un an et y a passé Noël.

Aux Etats-Unis, Noël est une fête familiale dont les préparatifs commencent le troisième jeudi de novembre après Thanksgiving.

Les décorations sont très importantes. Toute la famille décore la maison et tout est décoré. Ma cousine m'a dit que même le rideau de douche, les coussins et les couvertures sont décorés. Sur le sapin, on accroche une guirlande lumineuse, des boules, des figurines, de gros nœuds rouges, des sucres d'orge et certains y mettent même des guirlandes de pop-corn.

Sur la cheminée, on accroche de grandes chaussettes pour chaque membre de la famille.

La tradition préférée des enfants américains est « l'Elf on the Shelf ». C'est un lutin espion envoyé par le Père Noël pour surveiller les enfants pendant tout le mois de décembre. Mais s'il ne quitte pas la maison avant le jour, il est transformé en poupée jusqu'à la nuit suivante.

A Noël, aux USA, on mange souvent de la dinde, du bœuf, ou du jambon. Et pour le dessert, de la Pumpkin pie ou de la Pecan pie.

Noël en Algérie.

J'ai choisi l'Algérie. En Algérie, on ne fête pas Noël. Par contre, il y a d'autres fêtes plutôt sympathiques comme l'Aïd el fitr et l'Aïd el Adha.

Noël en Irlande.

Les Irlandais sont très croyants et chez eux, Noël se prépare en deux étapes.

Première étape : du 12 au 24 décembre. Cette période s'appelle le « Petit Noël » (« Little Christmas ») et permet de préparer les décorations de Noël.

Deuxième étape : La veille et le jour de Noël. Ces jours - là, les Irlandais se rendent volontiers au pub en famille ou entre amis pour déguster quelques pintes de Guinness, regarder des matchs de Hurling, (C'est le plus vieux jeu sur terrain d'Europe. Il a été inventé par les Irlandais. Le jeu se joue avec une cross (le hurley) et une balle en cuir pesant 100 grammes. Il y a une équipe

de 15 joueurs dont 1 gardien de but, 6 défenseurs, 2 milieux et 6 attaquants.) et écouter des chants de Noël.

On mange de la dinde farcie au bacon, du bœuf épicé et du jambon accompagnés de pommes de terre, de carottes et de chou, et, en dessert, du Plum Pudding et Mince Pies.

Tout le monde va à la messe et au retour, il est de tradition de poser une grosse bougie allumée à la fenêtre et de la laisser brûler toute la nuit pour symboliser une lumière accueillante pour Marie et Joseph. Les Irlandais appellent le Père Noël *San Nioclás* (Saint Nicolas).

Noël en Italie 1.

Dans certaines régions d'Italie, les enfants attendront l'Epiphanie, le 6 janvier, pour célébrer Noël.

C'est le personnage de Befana qui apportera les cadeaux aux petits Italiens. Befana est une gentille sorcière montée sur un balai volant. Elle est recouverte de cendres car, tout comme le Père Noël, elle s'invite dans les maisons en passant par la cheminée. Elle aussi laisse des cadeaux aux enfants sages et du charbon à ceux qui ne l'ont pas été.

Selon la tradition, les Rois Mages lui auraient demandé leur chemin pour trouver Jésus. Ils lui proposèrent de l'accompagner, mais elle refusa. Prise de remords, elle partit par la suite à leur recherche en distribuant des cadeaux et des bonbons aux enfants, dans le cas où il s'agirait de Jésus.

Noël en Italie 2

Dans le Nord de l'Italie, selon la légende, on raconte qu'à la naissance de Jésus, une gentille sorcière, prénommée la Befana, a voulu se rendre à ses côtés pour lui apporter des cadeaux. Mais elle ne l'a jamais trouvé. C'est pour cette raison qu'elle a finalement remis ses cadeaux plus tard à d'autres enfants.

Depuis, la Befana passe tous les ans la veille de l'Epiphanie pour remettre des cadeaux aux enfants. Comme le Père Noël le fait chez nous, on dit qu'elle passerait également par la cheminée des maisons.

Elle dépose des cadeaux aux enfants sages et du charbon à ceux qui ne l'ont pas été.

En attendant son passage, les familles se retrouvent pour fêter Noël. Comme chez nous, des recettes traditionnelles sont dégustées : poisson le 24, dinde le 25 et panetonne en dessert (il s'agit d'une sorte de brioche aux raisins et fruits secs). Des comptines sont également chantées.

Noël en Laponie.

Dans les pays nordiques, c'est le 24 décembre, c'est-à-dire, la veille de Noël, que culminent les célébrations de la grande fête. Les traditions finlandaises font place au bain d'étuve -le sauna de Noël- et à la préparation du réveillon. On prépare traditionnellement un grand buffet avec, entre-autre, une salade de champignons, le jambon de Noël, « joulukinkku », avec une sauce à la moutarde et accompagné de différentes purées de légumes, du saumon cru salé, du hareng mariné, un rôti de renne, une bière sans alcool brassée maison, des tartelettes de Carélie, une mousse de pruneaux, un riz au lait à la cannelle ainsi que les « joulutortut ».

Mais, le grand moment de la soirée, c'est bien sûr l'arrivée du père Noël, qui frappe à la porte des logis et qui demande invariablement : « Y - a-t-il des enfants sages ici ? ». Dans chaque foyer, il n'y a évidemment que des enfants sages qui tous reçoivent alors des cadeaux.

Les textes et recherches sont faits par :

Margo, Adam, Benjamin, Gibril, Lorenzo, Marco, Paul et Tom.



1836 – 2017

HISTOIRE DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE MITZACH

Le 1^{er} janvier 1835, le Préfet demande, à toutes les communes du Haut-Rhin, une liste des effectifs de pompiers, de l'habillement, de l'équipement et du matériel. Mitzach est alors une subdivision de la Compagnie de Husseren comme Ranspach, Mollau, Fellerling, Storckensohn et Urbès. La Compagnie est composée d'une cinquantaine d'hommes. Chaque subdivision est dotée d'une pompe, chaque homme d'une grande tenue, d'une petite tenue, d'un équipement incendie, d'un fusil, d'une giberne avec munitions et un sabre.

C'est officiellement en 1836 qu'a été créé le Corps des S.P. sous l'impulsion des fabricants GROS ODIER ROMAN MAROZEAU et Cie de Wesserling et du maire de l'époque M. Joseph THALLER. Mitzach peut, de ce fait, s'enorgueillir d'être une des premières communes d'Alsace à posséder un Corps de Sapeurs-Pompiers. Cependant, il est déjà question de lutte contre l'incendie bien avant, puisque le 7 mars 1811 le conseil municipal, par un arrêté, décide que chaque jeune marié doit acquérir un « Feuereimer » (seau à incendie en toile) ; en 1832 la commune se dote de 2 crochets toujours existants.



1836 : Construction de la mairie-école avec un local servant de premier dépôt d'incendie, et ce jusqu'en 1866, date à laquelle on aménage un nouveau local dans une annexe de l'ancienne salle de gymnastique, à côté de la maison de l'instituteur.

1871 : Achat de 16 nouveaux uniformes. (12 francs pièce!)

1875 : Achat de tuyaux et seaux.

1890 : Le Corps se dote de nouveaux casques pour 400 marks, il en reste encore quelques exemplaires à ce jour.

1898 : Le conseil municipal décide de faire une coupe de bois exceptionnelle de 5000 marks pour financer la construction d'un local de garde et dépôt d'incendie, qui ne sera mis en chantier qu'en 1903.

1936 : Le Corps fête le centenaire de sa création avec faste dans le parc du Stoerenbourg.

Jusque dans les années 70, les anciens tuyaux, lances, divisions, etc ... sont régulièrement remplacés par du matériel neuf et plus performant.

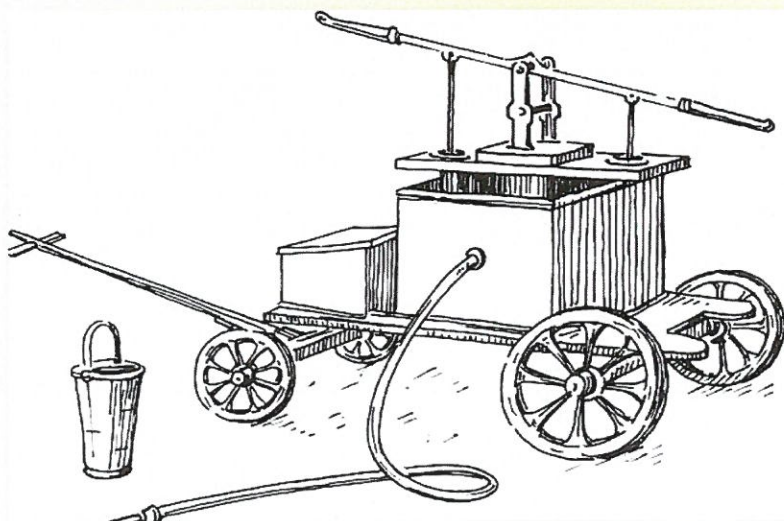
1974 : L'achat d'un fourgon J7 Peugeot vient faciliter le déplacement, le transport des hommes et du matériel.

1985 : au courant de l'été, installation d'une sirène d'alarme et acquisition d'une motopompe (d'occasion) qui renforce les moyens de lutte.

2004 : Acquisition d'un nouveau véhicule de 1^{ère} intervention (V.P.I.), récupéré à la Ste NEUFOCA à LA ROCHELLE par 4 membres du Corps de Sapeurs-Pompiers.

2017 : Dissolution du Corps des Sapeurs-Pompiers de Mitzach le 1^{er} juillet 2017. Une réserve communale de sécurité civile a été créée en octobre 2017. Composée de bénévoles, cette unité pourra intervenir sur tous types de sinistres, sauf les feux et le secours aux personnes.

2018 : Lors des vœux de la municipalité le grand livre des sapeurs-pompiers de Mitzach écrit par des dizaines de villageois valeureux et volontaires se ferme par la nomination à l'honorariat de 4 pompiers.

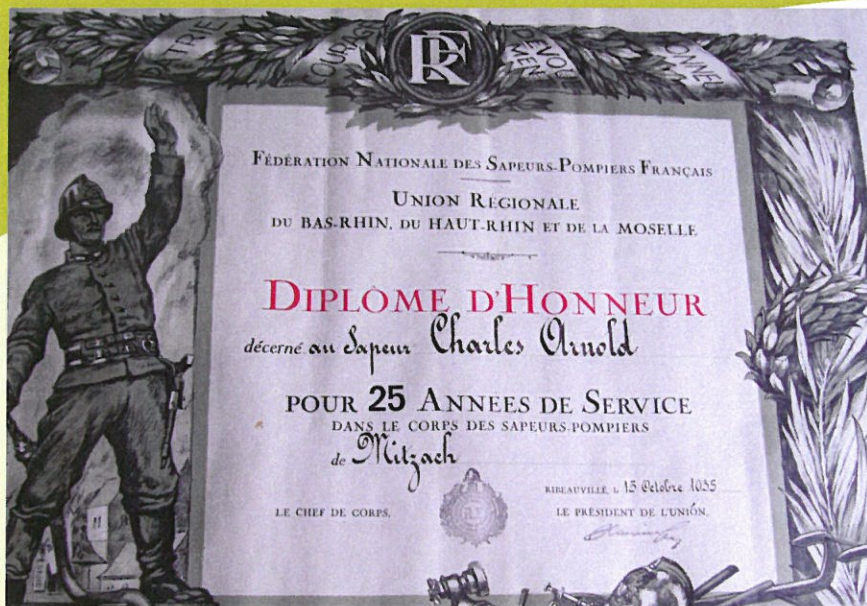




Lehmann
Joseph



Rebischung
Emile



Diplôme de Charles Arnold pour 25 années de service le 15 octobre 1935



Koehl Julien



Ludwig
Auguste



Guillemain
Léon



Stoecklin Roger

Les chefs de corps depuis la création

BELZUNG Francois Joseph	1836-1870
REBISCHUNG Charles	1870-1875
LUDWIG Charles	1875-1893
HERRGOTT Alexandre	1893-1901
LEHMANN Joseph	1901-1910
KOEHL Julien	1910-1910
REBISCHUNG Emile	1910-1926
LUDWIG Auguste	1926-1945
WELKER Emile	1945-1947
BICK Xavier	1947-1956
GUILLEMAIN Léon	1956-1959
LUTTRINGER Robert	1959-1963
STOECKLEN Roger	1963-1983
HANS Michel	1983-2002
FRANCK Bernard	2002-2006
COMPÈRE Christian	2006-2017



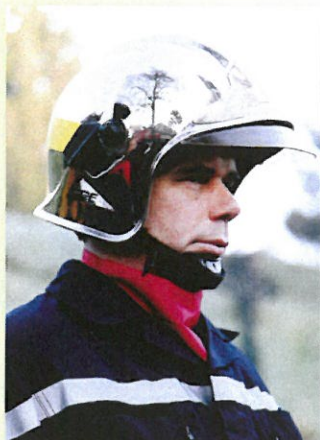
Bick Xavier



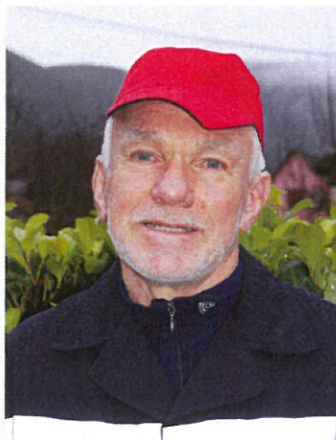
Luthringer Robert



Welker Emile



Compère Christian



Franck Bernard



Hans Michel

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Acte de Courage et de Dévouement

*Au nom du Gouvernement de la République Française,
En vertu du Décret du 16 Novembre 1901*

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A DÉCERNÉ À

Monsieur **WEIKER Emile** - Adjudant Chef au Corps de Sapeurs- Pompiers de MITZACH

(Haut-Rhin) - UNE MÉDAILLE D'ARGENT DE 1ère Classe, à titre posthume

*Ce diplôme lui a été délivré afin de perpétuer dans sa famille et
au milieu de ses concitoyens, le souvenir de sa courageuse conduite.*

VU ET CERTIFIÉ :
Le Chef du Bureau Central du Personnel
et des Distinctions Honorifiques,

[Signature]



PARIS, le 15 JUILLET 1948

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

[Signature: Jules March]

Le 26 décembre 1947, graves inondations à Mitzach, l'Adjudant-Chef Welker fut décoré de la médaille d'argent de 1^{ère} classe pour les actes de courage et de dévouement à titre posthume.





Véhicule



— On lit dans la *Feuille de Thann* :
 « Un affreux malheur vient d'affliger les habitants de la commune de Mitzach et de la vallée de Saint-Amarin.

« Un incendie dont on ignore la cause a éclaté lundi dernier, vers onze heures du soir, dans la maison appartenant aux sieurs Charles Lehmann, imprimeur, et Joseph Rieth, tisserand.

« Les pompiers de Mitzach, ceux de Wessering, sous le commandement du capitaine Marozeau, une section des pompiers du Breuil et un grand nombre d'habitans, accoururent sur le lieu du sinistre.

« Comme l'eau manquait, malgré les plus louables efforts, on ne put que concentrer l'incendie dans son foyer.

« La maison était habitée par cinq ménages : ceux des deux propriétaires et de trois pauvres locataires. Dès les premiers momens, on avait remarqué l'absence de la famille Rieth ; on chercha en vain à pénétrer dans la mansarde qu'elle habitait et qui se trouvait du côté où le feu avait pris. Quelques instans après, la toiture s'affaissa. Un spectacle horrible s'offrit alors aux yeux des assistans : on aperçut les cadavres du sieur Rieth, de sa femme Agathe Diby, et de leur enfant âgé de deux mois au milieu du brasier. Lorsqu'on parvint à maîtriser le feu, on ne retrouva plus que quelques ossements calcinés.

« Les pertes matérielles occasionnées par ce sinistre sont évaluées à 11,000 fr. »

Article paru dans le Journal des débats politiques et littéraires du 6 janvier 1865 :

SINISTRES

1947 : Inondations qui emportèrent ponts et routes et qui coûtèrent la vie au chef de corps Emile WELKER

1956 : Le 27 juillet, incendie au Entzenbach de la maison d'habitation HERRGOTT

1973 : Le 12 décembre, incendie au Baechel de la maison d'habitation SITTERLE

1977 : Le 30 mars, incendie au Entzenbach du chalet EBEL

1980 : Le 3 décembre, incendie au Baechel de la maison d'habitation GUILLAUME

1982 : Le 14 août, feu de grange, hangar et étable rue du Stoerenbourg chez Mme REINHART

2014 : Le 15 novembre, incendie dans de la maison d'habitation « mitoyenne » rue du Stoerenbourg chez M. et Mme GATTOBIGIO

11 NOVEMBRE 2017



Depuis bientôt cent ans, nous commémorons la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, le retour à la paix. C'est surtout l'occasion de rendre hommage à tous les hommes morts pour la France. Quatre enfants accompagnés de Bernard Franck, Maire, et Roger Bringard, Président du Souvenir Français et Adjoint au Maire, ont déposé une gerbe.

Noël des Aînés



Avec ses tables nappées de rouge et blanc et le sapin aux étoiles, la salle des fêtes avait des airs de fête, à l'occasion du traditionnel repas des aînés servi par la municipalité. Le gibier était offert par Joseph Schneider notre chasseur. La chorale avait rehaussé la messe célébrée par Monsieur le Curé Lemblé. Quelques heures passées ensemble pour des moments privilégiés, précieux, riches d'échanges et de convivialité.





Concert de Noël

La chorale Sainte Cécile avait bâti le programme du concert sur le thème de la lumière : lumière de fête et de partage, lumière dans la nuit, lumière d'une petite bougie, lumière dans les yeux des enfants, lumière dans les cœurs.

Les musiciens de l'Echo du Brand, la musique Avenir de Mulhouse et les choristes de la chorale Ste-Cécile ont partagé un moment musical rayonnant de toutes ces lumières ...

Une citation de Martin Luther King: «L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité, seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine, seul l'amour le peut. »

Le vin chaud offert par la municipalité a été servi à l'issue du concert, accompagné de petits gâteaux confectionnés par les choristes et les musiciennes.



La parole aux associations



Donneurs de sang



Un grand MERCI à tous les donneurs qui se sont mobilisés et qui ont permis de récolter 189 poches de sang en 2017 sur nos collectes de Ranspach Mitzach et Husseren -Wesserling.

Quand on sait que pour les accidents les plus graves, jusqu'à 100 poches de sang peuvent être nécessaires pour sauver une vie, restons mobilisés plus que jamais !!!

Beaucoup de personnes se disent qu'il y aura bien quelqu'un d'autre pour aller donner son sang à sa place, ayant toujours quelque chose d'autre à faire, mais un jour elles en auront peut-être besoin elles-mêmes et regretteront de ne jamais avoir franchi le pas.

Nous cherchons de nouveaux donneurs, majeurs récents, pour pallier au remplacement des donneurs atteints par la limite d'âge. Venez nombreux nous rejoindre sur nos collectes 2018 :

- Jeudi 24 mai 2018 à Ranspach
- Jeudi 19 juillet 2018 à Ranspach
- Vendredi 21 septembre 2018 à Mitzach
- Vendredi 14 décembre 2018 à Husseren-Wesserling

L'Amicale vous souhaite une belle et heureuse année 2018 !

Qu'elle soit synonyme de partage, de solidarité, de citoyenneté et de vivre ensemble.

Véronique Greth Présidente



Etat Civil

Naissances

Le 31/07/17 Alexandre Francis Georges JAEGY
Le 01/11/17 Oscar Hu BITTNER
Le 13/11/17 Rywan BLANCHARD
Le 29/11/17 Ethan SANGREGORIO



Décès

Le 12/02/17 Gérard Antoine GULLY né le 03/06/33
Le 19/06/17 Alice GUILLEMAIN (FEDER) née le 08/05/24
Le 03/07/17 Marie-Madeleine DOPPLER (FUSSINGER) née le 23/02/37
Le 02/08/17 Monique Marie BILGER née le 21/08/54
Le 19/10/17 Anna Maria GATTOBIGLIO (GOBBO) née le 20/01/38
Le 25/10/17 Florence HAGENBACH (MATHIS) née le 01/12/32



Les anniversaires 2018

95 ans

Le 12/09/18 Jacqueline REINHART

90 ans

Le 30/09/18 Bernard HERRGOTT
Le 01/10/18 Laure MATHIS

85 ans

Le 28/02/18 Claude HERRGOTT
Le 05/08/18 Gabrielle BUTTIGNOL
Le 14/11/18 Yvonne RITSCH

80 ans

Le 05/03/18 Philippe HEMMERLE
Le 20/07/18 Albert HAGENBACH
Le 04/08/18 José PEREZ
Le 26/08/18 Yvonne ZUSSY



Lawerknepfla (Quenelles de foie)

Ingédients :

250g de foie de porc ou de génisse
150g de lard gras
100g de mie de pain
100g d'oignons
50g de semoule de blé fine
50g de persil
1 gousse d'ail
Un peu de lait
3 œufs, sel poivre, muscade

Préparation :

Emincer les oignons et les faire revenir dans un peu d'huile.

Faire tremper la mie de pain dans le lait et bien la presser.

Hacher le foie, le lard, les oignons, l'ail, la mie de pain.

Mettre le tout dans un saladier, ajouter la semoule, les œufs battus en omelette, le persil très finement haché, le sel, le poivre, une pincée de muscade.

Mélanger la pâte à la spatule.

Faire pocher les quenelles, moulées à l'aide d'une cuillère à soupe, dans de l'eau salée.

Egoutter.

Agrémenter d'oignons hachés, revenus dans du beurre.

Déguster avec une salade verte.



Bon appétit !

Pour toute remarque, idée ou suggestion pour
la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

mairie.mitzach@wanadoo.fr